



CONJONCTURE FINANCIERE

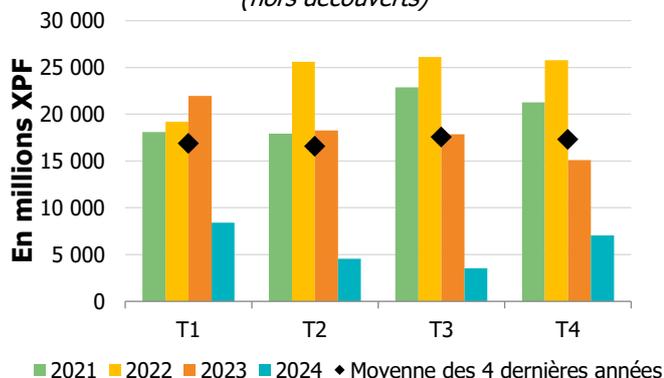
Production de crédits Nouvelle-Calédonie 4ème trimestre 2024

LA PRODUCTION DE CRÉDITS RESTE FAIBLE

- Au 4^e trimestre 2024, la **production totale de crédits hors découverts** continue d'être significativement impactée à la baisse par les conséquences des émeutes du 13 mai 2024 sur l'économie calédonienne. En dépit d'une hausse par rapport au trimestre précédent (+36,5 %, soit +6,7 Md XPF), en raison de la progression des prêts personnels à la consommation. La production de crédit reste à des niveaux historiquement bas (25,2 Md XPF) et est en net retrait sur un an (-48,0 %, soit -23,2 Md XPF). En cumul sur l'année, la production de crédits recule de 48,8 % par rapport à 2023.
- La **production de crédits aux particuliers** (7,0 Md XPF) continue de se contracter en glissement annuel (-53,4 %, soit -8,1 Md XPF), essentiellement en raison de la baisse significative des crédits immobiliers (-75,6 %, soit -7,0 Md XPF), tandis que les prêts personnels à la consommation progressent (+6,7 %, soit +0,2 Md XPF). En glissement trimestriel, la production de crédits aux particuliers augmente fortement, après 7 trimestres consécutifs de recul (+98,4 %, soit +3,5 Md XPF). Cela s'explique notamment par la forte hausse des prêts personnels à la consommation (+174,7 %, soit +2,5 Md XPF) et plus marginalement par la hausse des crédits à l'habitat (+55,3 %, soit +0,8 Md XPF).
- La **production de crédits aux sociétés non financières (SNF)** s'établit à 17,6 milliards XPF, en fort recul en glissement annuel (-45,8 %, soit -14,9 Md XPF). Cette baisse s'explique par la contraction significative des crédits d'équipement (-57,2 %, soit -9,4 Md XPF) et des crédits immobiliers (-92,1 %, soit -1,9 Md XPF) et plus modestement des crédits de trésorerie (-5,5 %, soit -0,5 Md XPF). La production de crédits aux SNF progresse en rythme trimestriel (+22,4 %, soit +3,2 Md XPF), tirée par le rebond des crédits d'équipement (+97,4 %, soit +3,5 Md XPF) et dans une moindre mesure par les crédits de trésorerie (+25,1 %, soit +1,6 Md XPF).
- La **production de crédits aux entreprises individuelles (EI)** recule nettement sur un an (-38,0 %, soit -0,3 Md XPF) pour s'établir à 0,5 milliard XPF au 4^e trimestre 2024. En revanche, elle augmente de 2,5 % en rythme trimestriel, après 5 trimestres de baisse consécutifs.

PRODUCTION DE CRÉDITS AUX PARTICULIERS

Production trimestrielle de crédits aux particuliers
(hors découverts)

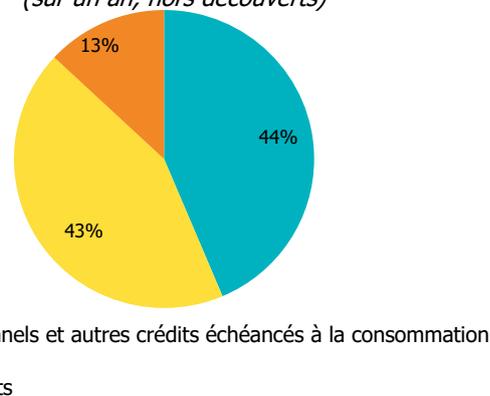


Source : RUBA, IEOM

© IEOM

Répartition des nouveaux crédits aux particuliers

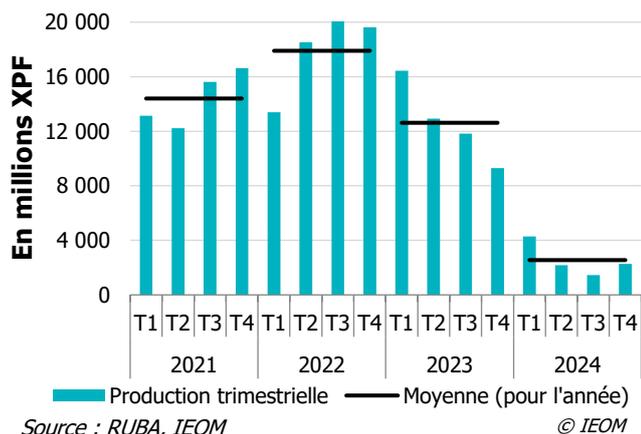
(sur un an, hors découverts)



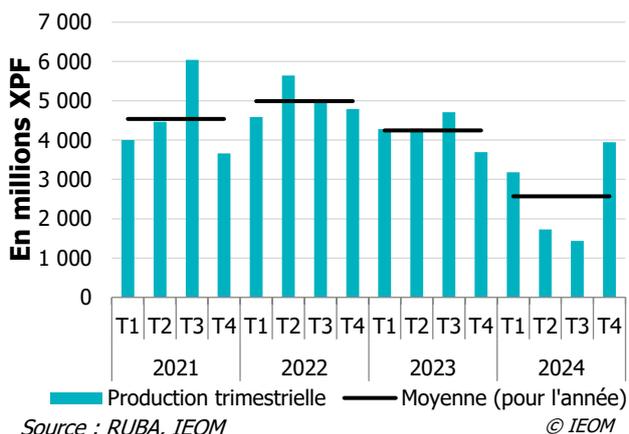
Source : RUBA, IEOM

© IEOM

Production de crédits immobiliers aux particuliers



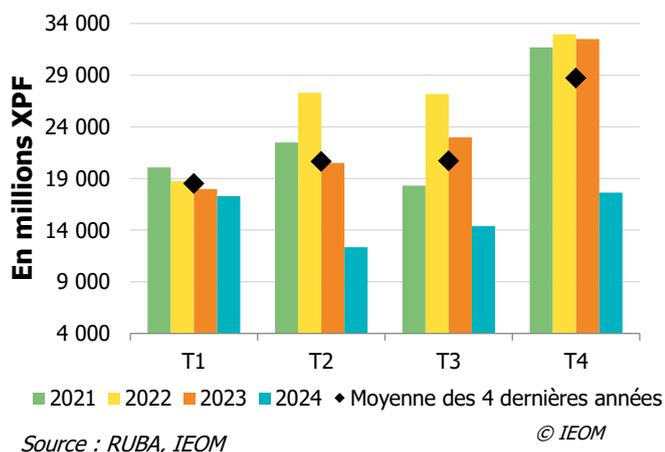
Production de prêts personnels et autres crédits échéancés à la consommation



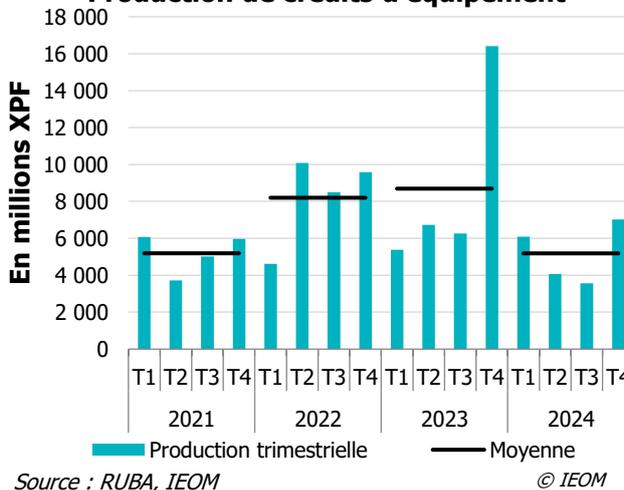
PRODUCTION DE CRÉDITS AUX ENTREPRISES

Les sociétés financières

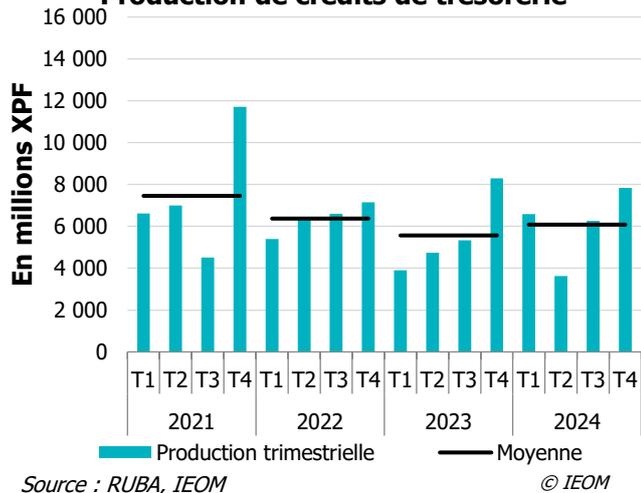
Production trimestrielle de crédits aux SNF (hors découverts)



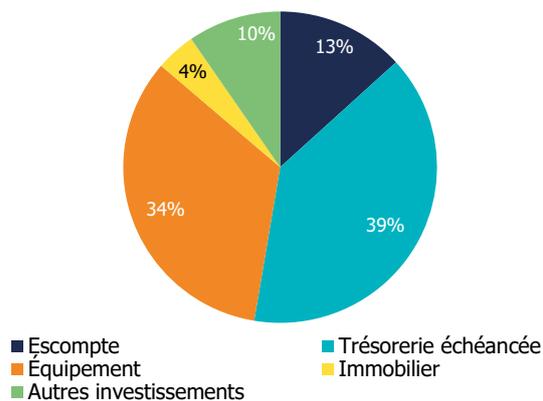
Production de crédits d'équipement



Production de crédits de trésorerie

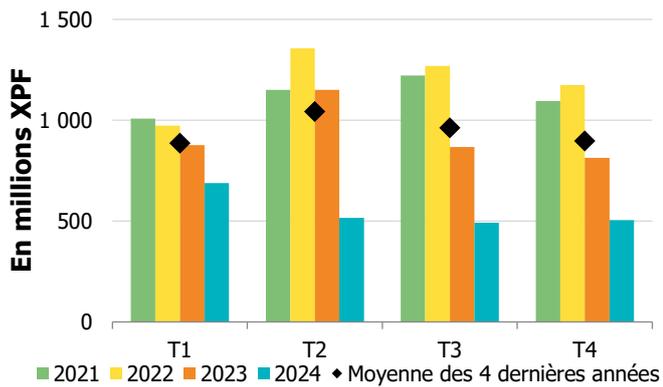


Répartition des nouveaux crédits aux SNF (sur un an, hors découverts)



Les entrepreneurs individuels

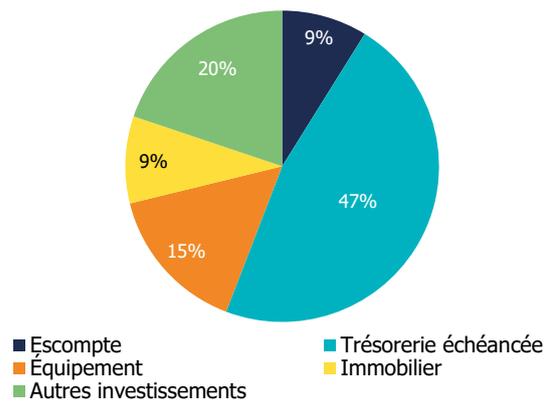
Production trimestrielle de crédits aux EI (hors découverts)



Source : RUBA, IEOM

© IEOM

Répartition des nouveaux crédits aux EI (sur un an, hors découverts)



Source : RUBA, IEOM

© IEOM

MÉTHODOLOGIE

La collecte est réalisée auprès des établissements de crédit et sociétés de financement ayant leur activité en Nouvelle-Calédonie, elle se base sur une base exhaustive d'environ 98 500 déclarations. Elle prend en compte les crédits nouveaux accordés au cours de chaque trimestre aux sociétés non financières, aux entrepreneurs individuels et aux particuliers.

La « trésorerie échancée » correspond à l'ensemble des instruments de trésorerie hors découverts et escompte. Les « crédits d'équipement » regroupent les crédits à l'équipement aidés ainsi que les autres crédits à l'équipement.

Les « crédits à l'habitat » intègrent l'ensemble des crédits à l'habitat des ménages et ce quelle que soit la période de fixation initiale du taux (PFIT). Les « prêts personnels » incluent, en plus des prêts personnels, les financements de ventes à tempérament et les prêts sur carte de crédit.

Toutes les publications de l'IEOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.ieom.fr

Directeur de la publication : F. Dufresne ■ Responsable de la rédaction : J. Charbonneau

Rédaction : A. Huc ■ Éditeur: IEOM